



CLG Alphonse DAUDET
Rue Paul Langevin
30100 ALES
Tél : 04 66 86 20 53
[Mail: ce.0300947@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300947@ac-montpellier.fr)

PROTOCOLE REPRISE POST CONFINEMENT
COLLEGE DAUDET
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

A Alès, le 7 Mai 2020,

Suite à la parution d'un protocole sanitaire pour les établissements secondaires réalisé par le ministère de l'éducation nationale et de la circulaire de préconisation pour l'enseignement de l'EPS proposée par l'Inspection Pédagogique Régionale (7 mai), nous vous proposons d'organiser l'enseignement de l'EPS au collège Daudet afin de répondre aux conditions spécifiques de cet enseignement. Tout ceci, dans le but de garantir une reprise dans des conditions satisfaisantes à la fois au plan sanitaire et au plan pédagogique.

◆ Procédures spécifiques pour l'EPS à mettre en place dans notre établissement

- **En ce qui concerne les élèves**

- Pas de port du masque lors de la pratique physique (rangement dans un sac individuel)
Les élèves doivent venir avec 1 masque supplémentaire, soit 3 masques pour la journée quand ils ont EPS.
- Venir en tenue d'EPS (pas de possibilité d'aller au vestiaire)
- Gourde individuelle 1,5L (ne pourra être remplie. Des gobelets seront à disposition à l'infirmerie si nécessaire)
- Serviette individuelle
- Sac individuel déposé dans la zone d'évolution dédiée des élèves (contenant les éléments ci-dessus)

- **En ce qui concerne les enseignants**

- Pas de port du masque
- Gel hydro alcoolique pour enseignants
- Spray désinfectant pour matériel avec lingettes lavables à disposition (Organisation d'une caisse avec 20 lingettes et spray désinfectant)

- **DISPOSITIF EPS COLLEGE DAUDET**

L'enseignement de l'EPS doit prendre en compte et respecter les besoins fondamentaux des élèves : jouer, se dépenser, se retrouver et retrouver le plaisir de l'activité physique, **continuer d'apprendre différemment**.

- **Organisation**

- Groupes d'élèves réduits : 8 à 10 élèves par enseignant
- Désinfection du matériel par l'enseignant : A aucun moment les élèves ne toucheront manuellement les objets (parcours athlétique par exemple)
- 1 aire de travail distincte par groupe d'élèves
- 3 aires de travail maximum possibles : Terrains du bas, 2 terrains de handball sur le plateau sportif

- **Rappels circulaire et préconisations de l'Inspection Pédagogique :**

« Les conditions sanitaires connues à ce jour impactent nécessairement cette pratique physique et le choix des activités ou modalités de pratique proposées. Elles imposent, par exemple, de privilégier les activités extérieures, de proscrire les activités de contact direct entre les élèves, d'éviter les activités médiées par du matériel collectif et d'organiser les activités pour qu'une distance d'au moins un mètre 50 entre les élèves »

Spécification des gestes barrières en EPS : Envisager une distanciation nécessaire en fonction de l'intensité et des modalités de l'exercice, privilégier les intensités modérées, de durée moyenne afin de ne pas générer de stress sur le système immunitaire, en privilégiant des situations « sécurisées » pour éviter au maximum les accidents corporels.

- **Gestion des groupes :**

Deux à trois groupes de 10 élèves maximum répartis dans chacune des trois zones - Gestion des chemins de déplacement, pas de croisement

Durée : séances de 1h

Les élèves boiront avec leur bouteille ou gourde personnelle.

L'accès aux sanitaires se fera en présence d'un surveillant pour veiller au respect du lavage des mains à la sortie.

Lavage des mains avant et après les cours

- **Programme**

Organisation en 3 groupes

- 1- Echauffement par groupe (10min)
- 2- Atelier 1 : (15min)
Atelier 2 : (15min)
Atelier 3 : (15min)

Organisation en 2 groupes

- 1- Echauffement par groupe (10min)
- 2- Atelier 1 : (20min)
Atelier 2 : (20min)

- **Choix de l'équipe EPS :**

- Activités proposées : course de vitesse, parcours athlétique, demi-fond, danse

- Prise en charge des élèves des collègues d'EPS ne pouvant être présents en fonction de l'emploi du temps